



PRÉVENTION ET GESTION DES IMPAYÉS EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

Les établissements pour personnes âgées sont confrontés aux difficultés de paiement du reste à charge des résidents. C'est un sujet délicat où se croisent les relations avec l'usager et son entourage, nos valeurs privées non lucratives et les enjeux de bonne gestion de l'établissement.

Cette formation se propose d'identifier à la fois les outils de prévention du risque impayés résidents, mais également les grandes étapes du recouvrement de créance.

OBJECTIFS

- Prévenir les impayés par la mise en place d'outils adaptés
- Être en mesure de définir et mettre en œuvre un plan d'action pour le recouvrement de créance



29 mars 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Bonne connaissance de la gestion et du fonctionnement des établissements pour personnes âgées

CONTENU

Introduction

Le contexte de nos établissements
Les enjeux de la prévention et de la gestion des impayés
L'accompagnement managérial

La prévention des impayés

Les critères d'admission, la vérification des ressources et la mise en œuvre éventuelle de garanties de paiement
L'optimisation des dispositifs contractuels
L'identification des premiers symptômes de défaillance du débiteur et les premières actions à initier
La problématique des rejets de demande d'aide sociale : les clauses du contrat de séjour

Le recouvrement de créance

L'analyse du dossier : prescription, capacité juridique ou mesure d'assistance ou de représentation, documents justificatifs de la créance, identification des sommes recouvrables
La définition d'une stratégie de recouvrement en lien avec l'analyse du dossier et la politique d'établissement
Relance et mise en demeure
Recherche de solution, règlement amiable et plan d'apurement de la dette
Recours au médiateur à la consommation
Règlement judiciaire

PUBLICS

- Directeurs
- Comptables
- Tout professionnel en charge de la gestion de la facturation ou de la démarche qualité et gestion des risques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant:

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- ateliers et études de cas
- échanges

INTERVENANTS

- Avocate en droit de l'action sociale et des familles et en droit de la santé